

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

—
*Direction générale
de la gendarmerie nationale*
—

**Décision n° 35715 du 11 avril 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité «aéronautique – mécaniciens avionique»**

NOR : IOCJ1220875S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 118801 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131580S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2012:

Fernandez, Angel

Nigend : 121 064

Numéro de livret de solde : 5 241 538

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2012:

Pégand, Sébastien

Nigend : 219 046

Numéro de livret de solde : 6 539 757

Fait le 11 avril 2012.

*Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,*
THIBAUT MORTEROL